

Inscription sur les listes électorales

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h
sans interruption
et le jeudi jusqu'à 19h30.
01 53 58 75 73
ddct-ma07-elections@paris.fr

Pôle Population - Service Affaires Générales / Élections Porte C – 1^{er} étage

JUSTIFICATIFS À FOURNIR

Carte Nationale d'Identité ou passeport en cours de validité

Justificatif de domicile, de moins de 3 mois, à vos noms et prénoms et adresse

(échéanciers : moins de 3 mois à la date d'édition)

Pour les personnes mariées ou pacsées,

si le justificatif de domicile ne mentionne le prénom que d'un des conjoints, **joindre également**

Pour les personnes hébergées, en plus de votre Carte Nationale d'Identité ou du passeport en cours de validité

Pour les enfants majeurs (de moins de 26 ans) domiciliés chez leurs parents
Carte Nationale d'Identité ou passeport en cours de validité

Justificatif de domicile

Le livret de famille.....

- facture (ou attestation) d'électricité / de gaz / d'eau
- facture de téléphone fixe / box (facture de téléphone portable non acceptée = cf. circulaire du Ministère de l'Intérieur du 21/11/2018)
- quittance de loyer (ou avis d'échéance) / contrat de location d'habitation, établis par un organisme institutionnel
- attestation d'assurance habitation
- avis (ou déclaration) d'imposition sur le revenu / certificat de non-imposition
- taxe d'habitation / taxe foncière (adresse d'expédition et adresse d'imposition identiques)
- bulletin de salaire / attestation d'emploi / relevé Pôle Emploi / titre de pension

- copie du **livret de famille (page du mariage)** / ou acte de mariage récent
- ou attestation d'enregistrement / ou convention de Pacs

- Une attestation d'hébergement, signée de l'hébergeant, de moins de 3 mois, sur papier libre, mentionnant l'adresse du domicile
- La pièce d'identité (ou sa photocopie) de l'hébergeant
- 1 justificatif de domicile, de moins de 3 mois, aux nom et prénom et adresse de **l'hébergé(e)**, délivré par un organisme officiel
exemples : relevé de compte bancaire (pas le RIB) / relevé (ou attestation) de sécurité sociale / mutuelle (pas la carte) / bulletin de salaire (facture de portable non acceptée)

NB : Vérifier au préalable que le jeune majeur n'a pas été inscrit automatiquement par l'INSEE (via son recensement citoyen)

- de moins de 3 mois, aux nom et prénom et adresse des parents hébergeant (exemples 1^{er} paragraphe)
- des parents (ou sa photocopie) **page du mariage** (des parents) **et page de la naissance** (du jeune majeur) ou un acte de naissance (du jeune majeur) récent

IMPORTANT : Mentionner LISIBLEMENT votre adresse courriel. La confirmation de votre inscription vous sera envoyée par voie électronique. LA MAIRIE DE PARIS RENDRA SA DÉCISION SOUS 5 JOURS CALENDAIRES (suivant la date de dépôt du dossier) PUIS VOUS LA NOTIFIERA SOUS 2 JOURS CALENDAIRES.

MODALITÉS La démarche peut être réalisée

Soit **par vous même** en mairie (aux horaires d'ouverture) Soit **par un tiers**

Soit **par internet** sur le site www.service-public.fr

Soit **par courrier** (la date de réception en mairie faisant foi) en transmettant à la mairie concernée la copie des pièces demandées accompagnées du formulaire d'inscription CERFA n°12669*02, ou d'une lettre signée de votre part demandant votre inscription et précisant votre adresse courriel